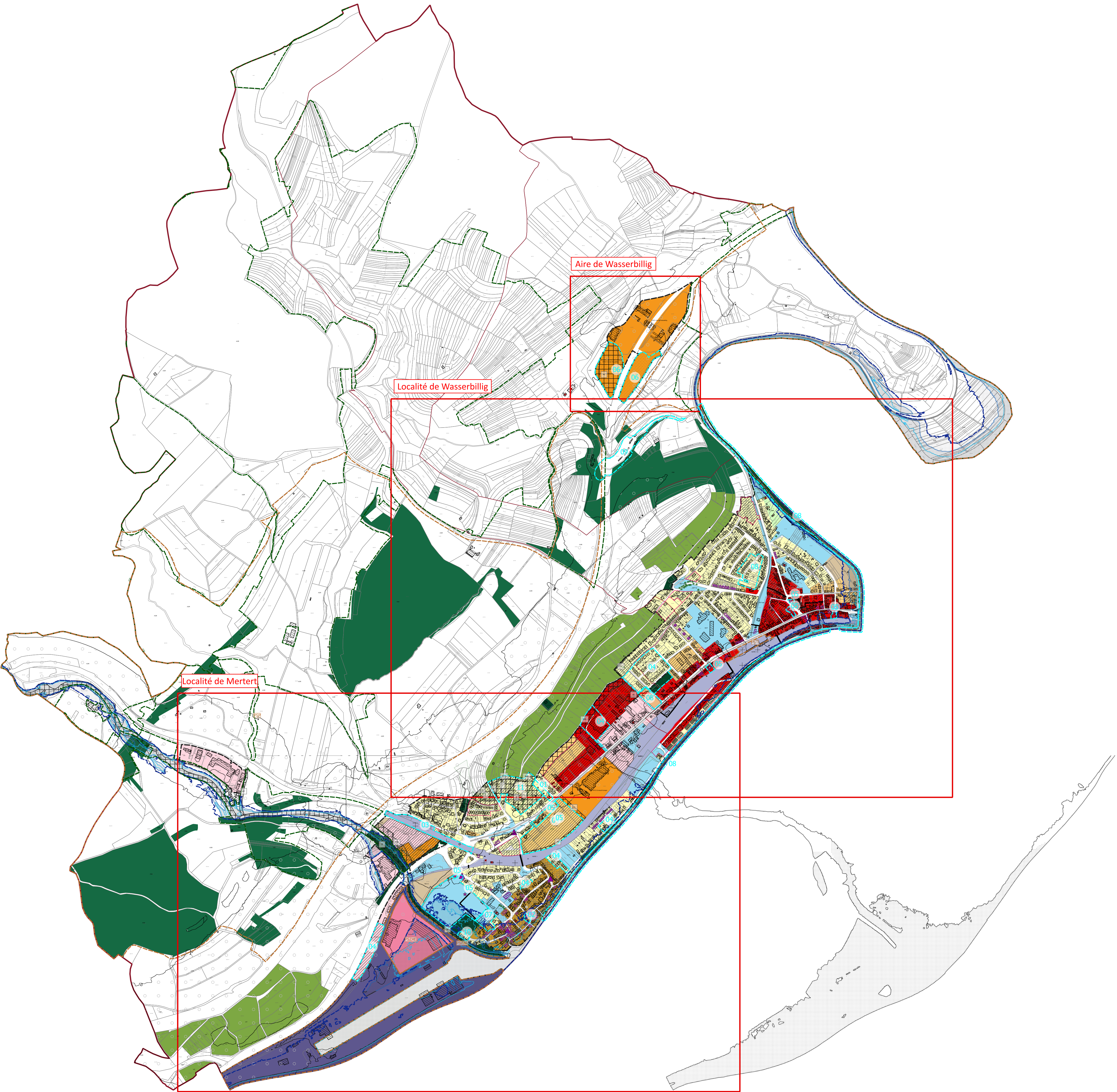


Nr	Nom	État	Date	Localité
01	Mod. PAG Aalmauer	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/014/2020 PAP-QE 18876/28C)	09.02.2021	Mertert
02	Mod. PAG Rue Basse	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/015/2020 PAP-QE 18877/28C)	22.06.2021	Mertert
03	Mod. PAG Halte ferroviaire	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/017/2020 PAP-QE 19016/28C)	08.07.2021	Mertert
04	Mod. PAG partie écrite/erreurs matérielles partie graphique	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/016/2020)	21.10.2021	Mertert,Wasserbillig
05	Mod. PAG NQ Bergfeld - patrimoine nationale - PAP approuvé	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/018/2022)	02.12.2022	Mertert,Wasserbillig
06	Mod. PAG Aire de Wasserbillig	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/019/2023 PAP-QE 19764/28C)	24.10.2024	Wasserbillig
07	Mod. PAG Rue du Port	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/020/2023 PAP-QE 19766/28C)	24.10.2024	Mertert
08	Mod. PAG Zone COM - PAP abgroger - zones fluviales	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/021/2023 PAP-QE 19765/28C)	24.10.2024	Mertert,Wasserbillig
09	Mod. PAG Wollefsmillen	en cours - saisine CC decembre 2023 / vote CC mai 2025		Wasserbillig
10	Mod. PAG 35 Rue du Port	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/024/2024 PAP-QE 19818/28C)	24.10.2024	Mertert
11	Mod. PAG Aalmauer/Rue Mompach - NQ	approuvé par le MI (Réf.: PAG 28C/023/2024)	24.10.2024	Mertert



Légende du plan d'aménagement général

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

Zone d'habitation 1

Zone d'habitation 2

Zone de bâtiments et d'équipements publics

Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique espace vert public

Zone de bâtiments et d'équipements publics - spécifique parc

Zone mixte urbaine

Zone mixte villageoise

Zone d'activités économiques communale type 1

Zone d'activités économiques régionale

Zone de port de marchandises

Zone de gares ferroviaires et routières 1

Zone de gares ferroviaires et routières 2

Zone de sport et de loisirs

Zone de sport et de loisirs "Camping"

Zone spéciale

Zone de jardins familiaux

Zone commerciale

Zone verte:

Zone agricole

Zone forestière

Zone viticole

Zone de verdure

Représentation schématique du degré du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»:

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones de servitudes:

Zone de servitude "urbanisation"

Servitude de type "intégration paysagère"

5 = corridor 5m 15 = corridor 15m 30 = corridor 30m

Servitude de type "coulée verte"

Servitude de type "cours d'eau"

Servitude de type "topographie"

Servitude de type "transition"

Servitude de type "étude de sol"

Servitude de type "recul réseau Natura 2000"

Servitude de type "Biotopie"

Servitude de type "parking écologique"

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

Couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Couloir pour projets de mobilité douce

Zone de risques prévisibles:

Zone inondable (HQ10)

Zone inondable (HQ100)

Zone inondable (HQExtrem)

DIFFDATA_PCNPAN_T

Zone de bruit (LNGT, 55 dB)

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal:

Secteur protégé de type "environnement construit"

Construction à conserver

Gabarit d'une construction existante à préserver

Alignement d'une construction existante à préserver

Petit patrimoine à conserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire

Plan directeur sectoriel "paysages"

Plan directeur sectoriel "transports"

Plan directeur sectoriel "zones d'activités économiques"

à la protection de la nature et des ressources naturelles (ZPIN)

à la protection de la nature et des ressources naturelles (NATURA-2000)

à la protection des sites et monuments nationaux

à la gestion de l'eau

aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations supplémentaires à titre indicatif et non-exhaustif:

Plan d'aménagement particulier dûment approuvé ou en procédure d'approbation

Habitat d'espèce art. 17/21 loi PN

Biotopes selon articles 17 (polygone) (1*)

Biotopes selon article 17 (point) (1*)

Délimitation des zones spécifiques MIX-u, BEP, REC et GARE

Fond de plan :

Limite communale

Parcellaire (PCN 16.05.2024)

Bâtiment existant (PCN 08.01.2018)

Bâtiment ajouté (Photo aérienne ACT 2018)

Bâtiment démolli (Photo aérienne ACT 2018)

INDICE	DATE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
B	06.07.2021	VKS	CLA	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (01, 02)
C	20.07.2021	VKS	CLA	Version indicative suite aux plans directeurs sectoriels (en vigueur: 01.03.2021)
D	06.02.2022	VKS	CLA	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (03, 04)
E	02.12.2022	VKS	CLA	Version coordonnée suite à la modification approuvée (05)
F	14.01.2025	VKS	CLA	Version coordonnée suite aux modifications approuvées (06,07,08,10,11)

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE MERTERT



PROJET

PLAN D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

VERSION COORDONNÉE SELON LES MODIFICATIONS APPROUVÉES

OBJET

01 - PLAN D'ENSEMBLE

BUREAU D'ETUDES



4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
T +352 26 390-1
LSC360.lu



DESSINÉ PAR	VIVIANNE KEILS	DATE	26.02.2020
VÉRIFIÉ PAR	CELINE LA MONICA	ÉCHELLE	1:10.000
CONTROLÉ PAR	MYRIAM HENGESCH		0 100 200 m
FICHER	F:\P\42001401\HABITA-ZP_PAG_PAP-QE_Mertert\02_Version coordonnée\PAG20		
PLAN N°	20140504-ZP_MERT_PAG_Version coordonnée_PAG01_Plan_d_ensemble_v0 06-07-08-10-11		

1. Toutes les informations et les données ont été vérifiées avant la construction. Pour l'exactitude des données topographiques et cadastrales, il convient de consulter les plans officiels. L'entrepreneur est responsable de la mise à jour des données. Toute modification non autorisée est interdite. Les données sont fournies sous réserve de leur exactitude. Les données sont fournies sous réserve de leur exactitude. Les données sont fournies sous réserve de leur exactitude.